

AVIS DE MARCHE

Section 1 : Pouvoir adjudicateur

- 1.1) **Dénomination du pouvoir adjudicateur** : Ville de Schiltigheim
- 1.2) **Adresse** : 110, route de Bischwiller – 67300 Schiltigheim
- 1.3) **Téléphone** : 03.88.83.90.00
- 1.4) **Télécopie** : 03.88.83.84.98
- 1.5) **Site internet de la Ville** : www.ville-schiltigheim.fr
- 1.6) **Site internet du profil d'acheteur** : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Section 2 : Objet du marché

- 2.1) **Intitulé** : EVACUATION DES TERRES EXCAVEES DU TERRAIN RUE MISTRAL
- 2.2) **Code CPV principal** : 45111213 – Travaux de dégagement de chantier
- 2.3) **Type de marché** : Travaux

Section 3 : Caractéristiques principales du marché

- 3.1) **Valeur totale estimée HT** : Non communiquée
- 3.2) **Lieu d'exécution des prestations** : Ville de Schiltigheim
- 3.3) **Variantes** : Non
- 3.4) **Forme juridique du groupement** : Au choix
- 3.5) **Langue utilisée dans le marché** : Français
- 3.6) **Conditions d'exécution particulières** : Voir DCE
- 3.7) **Délai global de réalisation des prestations** : 4 mois
- 3.8) **Modalités de financement** : Sur fonds propres de la collectivité
- 3.8) **Allotissement** : Néant. Cependant le marché est décomposé en une tranche

ferme et une tranche optionnelle.

Section 4 : Caractéristiques de la consultation

- 4.1) **Durée de validité des offres** : 3 mois.
- 4.2) **Type de procédure** : Procédure adaptée.
- 4.3) **Numéro de consultation attribué au dossier** : 2024-019
- 4.4) **Téléchargement du dossier de consultation** : Le dossier de consultation des entreprises est uniquement téléchargeable sur le site de dématérialisation de la Ville : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>. Aucun document papier de ce dossier ne sera adressé à un candidat.
- 4.5) **Date et heure limite de réception des offres** : 24/05/2024 à 12h00
- 4.6) **Adresse électronique de transmission des plis dématérialisés** : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Section 5 : Critères d'attribution

- 5.7) **Candidature** : Capacités minimales pour candidater indiquées à l'article 4.4 du RC.
5.8) **Offre** : voici les critères de sélection des offres

Critères et sous-critères	Pondération
Prix : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération. Le montant du prix du candidat est composé du montant total HT issu de la DPGF + le montant total HT issu du DQE. Ce D.Q.E ne sera pas publié ni communiqué aux candidats. A partir du BPU complété par lui, chaque candidat verra son D.Q.E masqué reconstitué par l'acheteur. Le montant du D.Q.E sert de mesure pour comparer les offres entre elles. Il est pris en compte dans l'appréciation du critère prix. Le D.Q.E n'est pas une prévision de commande : il n'a pas valeur contractuelle et n'engage pas le pouvoir adjudicateur.	50%
Valeur technique	40%
Méthode et moyens mis en œuvre	30%
Respect du planning	10%
Performance en matière de protection de l'environnement	10%
Gestion des nuisances (limitation des nuisances acoustiques, nettoyage de la chaussée, maîtrise de l'empoussièrment...) et des contraintes (flux urbains, conservation des arbres et protection des réseaux)	10%

Section 6 : Renseignements complémentaires

6.1) **Demande relative à la consultation** : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>
 Cette demande doit intervenir au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres.
 Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.
 Il est donc important, pour pouvoir bénéficier de ces informations, que le candidat renseigne exhaustivement son profil sur la plateforme et indique en particulier l'adresse e-mail à laquelle il souhaite être contacté.

6.2) **Procédures de recours et de médiation** : Selon les dispositions mentionnées dans le règlement de consultation

6.3) **Date d'envoi du présent avis** : 25/04/2024

Fait à Schiltigheim, le 25/04/2024

La Maire,

Danielle DAMBACH
Présidente déléguée de l'Eurométropole
A la transition écologique et à la planification urbaine

Par délégation

Manon PEREIRA
Cheffe du service de la commande publique, des affaires
juridiques et des assurances